

# Orientations budgétaires du BP 2025

Conseil du 9 décembre 2024



## Le débat d'orientations budgétaires (DOB) : pour quoi faire ?

### ❖ Une étape essentielle de la procédure budgétaire en amont du vote du budget primitif

- Informer sur la situation financière
- Discuter des orientations budgétaires de la collectivité

### ❖ Cadre légal

- Il doit être tenu dans un délai de 10 semaines précédent le vote du budget primitif
- Il ne donne pas lieu à une approbation, mais une délibération permet de prendre acte que le débat a eu lieu

## I. Le contexte politique et de redressement des comptes publics oblige à prendre des mesures de bonne gestion et de responsabilité en 2025

- ❖ Suite à la **censure du gouvernement**, le projet de loi de finances pour 2025 (PLF 2025) tel que présenté en octobre **ne sera probablement pas voté d'ici la fin de l'année**
- ❖ Par conséquent, le budget de l'Etat devrait être reconduit par douzièmes sur la base de la Loi de finances pour 2024
- ❖ Dans ce contexte inédit et de fortes incertitudes, il demeure certain que les collectivités seront mises à contribution dans le cadre du **redressement des comptes publics**
- ❖ Quelles que soient les modalités exactes, **il est prudent d'anticiper une contribution imposée aux collectivités de la même ampleur** que celle prévue dans ce premier PLF2025

→ La Ville doit donc prendre des mesures de **bonne gestion** et de **responsabilité** sans attendre le vote de la Loi de finances pour 2025

## I. Le contexte politique et de redressement des comptes publics oblige à prendre des mesures de bonne gestion et de responsabilité en 2025

Evaluer les impacts probables du PLF 2025  
Comprendre les effets des décisions de l'Etat sur la Ville

Agir en responsabilité avec un budget de prudence en l'absence de Loi de finances pour 2025

Grace à ces mesures, la commune pourra poursuivre ses politiques au quotidien pour bâtir Bourg 2030

Dont le détail sera l'objet du budget primitif 2025 en février prochain

# I. Le contexte politique et de redressement des comptes publics oblige à prendre des mesures de bonne gestion et de responsabilité en 2025

Mesure	Estimation Ville
<b>Fonctionnement</b>	
Ponction "Fonds de réserve"	1 395 000 €
Gel de la DGF	132 000 €
Suppression du FCTVA fonctionnement	50 000 €
CNRACL	480 000 €
Suppression du fonds de soutien aux activités périscolaires	289 000 €
<b>Total fonctionnement</b>	<b>2 346 000 €</b>
<b>Investissement</b>	
Réduction du FCTVA -10%	230 000 €
Réduction du Fonds Vert -60%	1 000 000 €
<b>Total investissement</b>	<b>1 230 000 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>3 576 000 €</b>

## 1) Synthèse des mesures prévues au PLF2025

→ Quelles que soient les modalités, les collectivités seront impactées par les mesures de **redressement des comptes publics**

→ Un impact pour la Ville potentiellement autour de **3,5 M €**

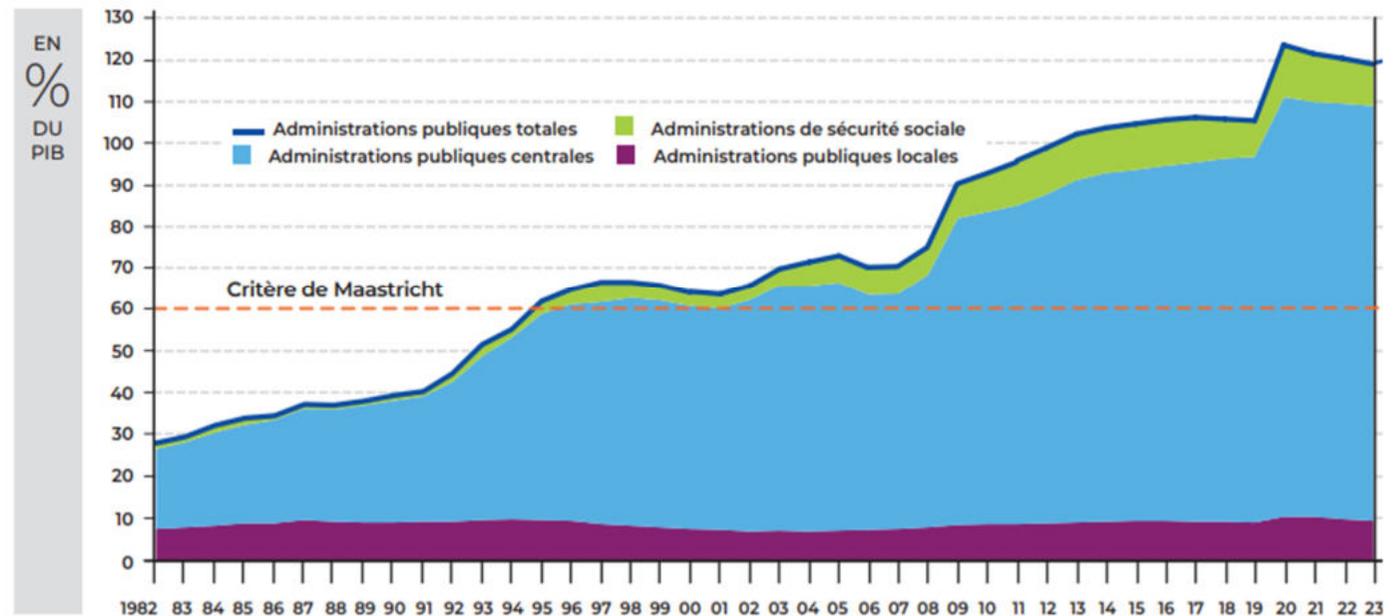
# I. Le contexte politique et de redressement des comptes publics oblige à prendre des mesures de bonne gestion et de responsabilité en 2025

## 2) Une contribution des collectivités aux nombreux effets de bord

- Faible poids des administrations locales dans le déficit et la dette publics
- Des mesures arbitraires sans prise en compte des choix de gestion de chaque collectivité
- Des effets de seuils possibles
- Des effets délétères sur l'investissement local, qui représente plus de 65% de l'investissement public civil, et qui devrait être multiplié par deux pour atteindre les objectifs de la stratégie climat nationale

### La dette des administrations publiques

© La Banque Postale



Source : Insee (Comptes nationaux) jusqu'en 2023 puis programme de stabilité 2024-2027 (avril 2024).

# I. Le contexte politique et de redressement des comptes publics oblige à prendre des mesures de bonne gestion et de responsabilité en 2025

## 3) Qui compromettrait lourdement la trajectoire financière de la Ville

### ❖ Un coup de rabet sur les recettes qui fait suite à un choc en dépenses depuis 2021

→ Gaz et électricité : +1,8M€ entre 2021 et 2023

→ Denrées alimentaires : +20% en 2023

→ Masse salariale : +6M€ entre 2021 et 2024 à effectifs constants du fait notamment des mesures de l'Etat (revalorisation point d'indice, hausse du SMIC, prime précarité et SEGUR, etc.)

### ❖ Les mesures mises en place avaient permis de maintenir la trajectoire financière

→ Plan de sobriété énergétique

→ Plan d'économies en fonctionnement → -300k€ hors alimentation et énergie entre 2022 et 2023

→ Une année 2024 marquée par le recul de l'inflation, qui laissait présager un retour à la normale en 2025

# I. Le contexte politique et de redressement des comptes publics oblige à prendre des mesures de bonne gestion et de responsabilité en 2025

## 3) Qui compromettent lourdement la trajectoire financière de la Ville

- ❖ Un fort impact sur l'**autofinancement brut** alors qu'il aurait dû s'améliorer
- ❖ Un **autofinancement net** fortement dégradé

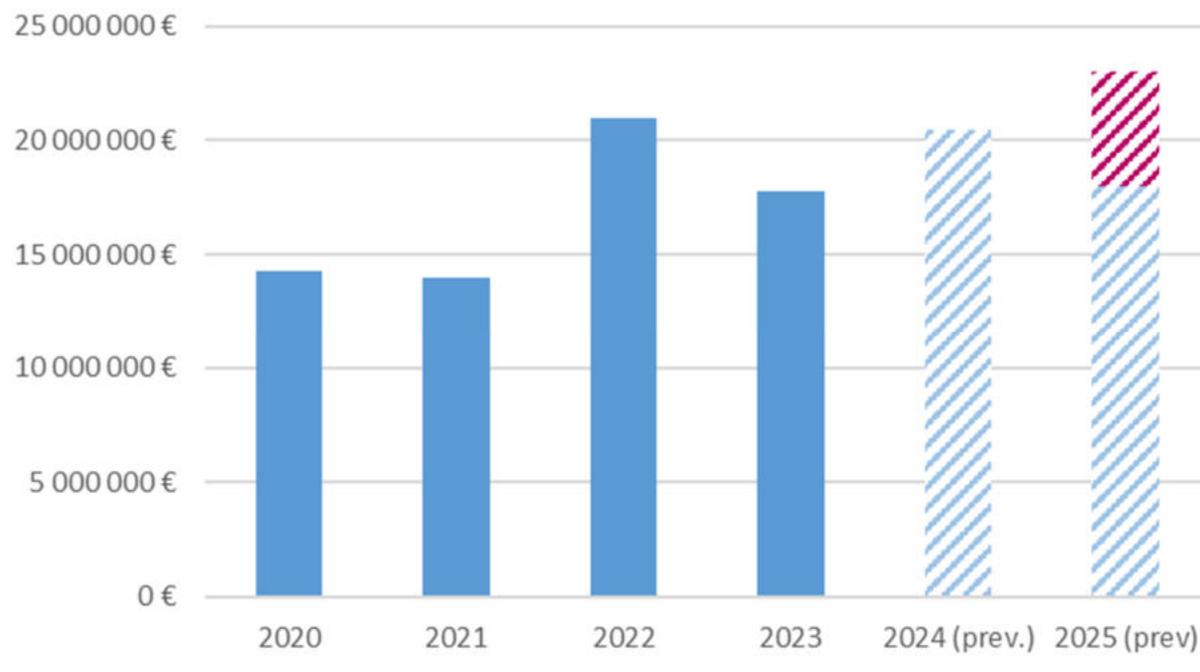
## II. Des mesures à envisager pour maintenir une trajectoire soutenable dans ce contexte

### 1) En fonctionnement, un maintien à l'isobudget

- ❖ **Maintien des budgets sur les dépenses de fonctionnement courant** de la collectivité → Des efforts réalisés pour absorber l'inflation et les hausses de coûts de l'ordre de 300k€, +300k€ d'économies sur les fluides
  
- ❖ **Une attention portée sur les dépenses de masse salariale**
  - Hausse de 3 points de la CNRACL : +480k€ pour la Ville
  - Non renouvellement de la prime pouvoir d'achat de 2024 : -300k€
  - Maintien du protocole signé avec les organisations syndicales : +270k€
  - Maintien des effectifs constants et effet « noria » favorable
  - Mesures ponctuelles sur des postes non-pourvus immédiatement suite à des évolutions de missions

## II. Des mesures à envisager pour maintenir une trajectoire soutenable dans ce contexte

### 2) Ramener les investissements à un niveau inférieur au cycle de l'investissement local



Au regard du cycle de l'investissement, **l'exercice 2025 aurait dû atteindre le plus haut niveau** du mandat (**23 à 24 M€**), bien supérieur à 2024, avec notamment **de nombreux projets structurants déjà engagés**.

→ Réduction de l'investissement de

**-5M€**

## II. Des mesures à envisager pour maintenir une trajectoire soutenable dans ce contexte

### 3) Pour permettre un maintien du niveau de service aux habitants

#### ❖ Maintenir un **niveau de service de qualité** pour les Burgiens

- Subventions aux partenaires maintenues et notamment aux associations
- Maintien du niveau de la restauration scolaire
- Maintien de l'accueil périscolaire et centres de loisirs
- Tarification sociale de la petite enfance
- Dispositif Territoire Zéro Non Recours

#### ❖ Continuer à investir pour **la Ville de demain**, entre transition écologique, solidarités et attractivité

Renaturation de  
l'Allée de Challes

Parcs de la  
Madeleine et des  
Vennes

Requalification du  
Pont des Chèvres

Réhabilitation  
de Notre Dame

Rénovation  
énergétique  
Daudet / Peloux

Végétalisation et  
cours d'écoles

Bidirectionnelle  
Charles de Gaulle

**Merci de votre attention**

